



UNIDA ETUDIANTS DU MASTER DROIT DE LA COOPERATION ECONOMIQUE

L'intégration économique au sein de l'ASEAN : l'expérience africaine de l'OHADA

(Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires)

Conférence à la Maison du Droit vietnamo-française d'Hanoï Le 19 décembre 2007

A ce jour, 16 États africains ont mis en place un système juridique simple sous la forme d'Actes Uniformes qui couvrent les principales branches du droit des affaires : droit commercial général, droit des sociétés commerciales et du groupement d'intérêt économique, droit des sûretés, procédures simplifiées de recouvrement et des voies d'exécution, procédures collectives d'apurement du passif, droit de l'arbitrage, et l'harmonisation de la comptabilité des entreprises et les contrats de transport de marchandises par route.

En Asie du Sud-est, l'ASEAN vise la mise en place d'une zone de libre échange en se présentant comme le moteur de l'intégration au sein des pays de la région. Cette intégration économique peut être facilitée par des outils juridiques simples et transparents. L'adhésion des États de la sous région à l'Organisation Mondiale du Commerce déclenche un processus de réforme juridique qui pourrait placer l'ASEAN au coeur de la dynamique d'une évolution convergente des droits régionaux. Il est certain que des outils juridiques communs peuvent faciliter les échanges transnationaux et encourager les investisseurs dans la région à étendre leurs activités.

La conférence du 19 décembre 2007 vise à réunir les spécialistes de l'ASEAN de la sous-région et des spécialistes de l'OHADA afin d'étudier les possibilités offertes par le système des Actes OHADA pour la région ASEAN. Cette conférence rassemblera les professionnels, les institutionnels, des représentants des pays membres de l'ASEAN et universitaires pour une première rencontre d'échanges d'expériences sur le thème du droit des affaires, en étudiant la problématique de l'intégration juridique asiatique.

PROGRAMME

Conférence du 19 décembre 2007 :

« L'intégration économique au sein de l'ASEAN : l'expérience africaine de l'OHADA »

Maison du Droit vietnamo-française,
87 Nguyen Chi Thanh, Hanoi

8h00

Accueil des participants

8h30

Ouverture de la conférence

- Allocution de bienvenue de la Direction de la Maison du Droit
- Allocution du représentant de l'UNIDA
- Allocution du représentant de l'ambassade de France au Vietnam
- Allocution représentant du Master Droit de la Coopération Economique
- Allocution du représentant de la Faculté de droit de l'université nationale du Vietnam
- Allocution du Directeur du Bureau Asie-pacifique de l'AUF

Début de la conférence sous la modération de Francis WOMDJOU, en spécialisation au Master droit de coopération économique, Co-habilité par le ministère français de l'Education Nationale, entre les universités Montesquieu-Bordeaux IV, Toulouse I et Lyon 3, France

9h00

Alain FENEON, *Avocat à la Cour – FENEON & DELABRIERE, France*
Le processus d'harmonisation du droit des affaires en Afrique

9h25

Roland AMOUSSOU-GUENOU,
Chargé de cours associé à l'Institut de Technologie d'Asie, Thaïlande
***Quels enseignements l'ASEAN peut-elle tirer de
l'expérience OHADA pour ses projets d'harmonisation du droit ?***

9h50

Pause café

Reprise de la conférence

10h00

NGUYEN Ngoc Dien,

Doyen de la Faculté de droit, Université de Can-Tho, Vietnam

Présentation du droit des affaires au Vietnam

10h25

Salvatore MANCUSO, *Professeur associé, Université de Macau - Faculté de droit, Chine*

L'OHADA : ses institutions et son fonctionnement

10h50

Richard HYLAND, *Professeur de droit, Etats-Unis d'Amérique*

HOANG Thi Kim Que, *Professeur de droit, Université Nationale du Vietnam, Hanoi*

Table ronde sur le sujet suivant :

***Régime juridique des sociétés commerciales
au Vietnam et dans la région,***

Avec l'intervention d'experts vietnamiens de la pépinière d'entreprises d'Hanoi.

12h00

Pause Déjeuner

Reprise des travaux

13h30 **Alain KENMOGNE,** *Agrégé des facultés de droit, Université de Yaoundé 2, Cameroun*

***La prévention de la défaillance des entreprises
dans les pays membres de l'OHADA***

13h55

Roland AMOUSSOU-GUENOU, *Chargé de cours associé, l'Institut de Technologie d'Asie,
Thaïlande*

***La réforme de l'arbitrage OHADA et l'investissement
chinois en Afrique : défis et perspectives***

14h20

Van Dai DO, *Professeur de droit, Université de droit de Ho Chi Minh-Ville, Vietnam*

***Le règlement des différends commerciaux internationaux
par voie d'arbitrage au Vietnam***

Table ronde sur le sujet suivant :

L'arbitrage dans la région Asie du Sud-Est.

Avec l'intervention d'experts vietnamiens venus du Centre d'Arbitrage du Vietnam,
et des praticiens du Barreau de Hanoi.

15h20

Pause café

Reprise des travaux

15h35

Présentation du droit OHADA en vietnamien,
par les étudiants du Master droit de la coopération économique.

16h00

Conclusion et synthèse des travaux,
Par Francis WOMDJOU et Giulio PINETTI

16h30 Fin de la conférence.